



## " Au plus près des clubs Vosgiens "

### Championnats SENIORS 2021/2022 du DISTRICT des VOSGES DE FOOTBALL

La commission départementale des compétitions s'est réunie le 3 août 2021 pour élaborer les poules des championnats Seniors.

#### Référence :

*Le 6 mai 2021, le Comité Exécutif de la Fédération Française de Football a pris la décision de mettre un terme à l'ensemble des compétitions amateurs départementales et régionales métropolitaines pour la saison 2020-2021 en raison de l'épidémie de la Covid-19 et des mesures sanitaires renforcées. A date, le calendrier, déjà contraint, ne permettait plus d'envisager une reprise des compétitions amateurs.*

*Cette décision du Comex de la FFF a entraîné une saison blanche pour toutes les compétitions amateurs, sans aucune montée ni descente pour les clubs engagés dans ces championnats.*

*La décision de saison blanche implique que la saison 2021/2022 doit démarrer avec la même composition des championnats qu'au début de la saison 2020/2021 sous réserve du point ci-dessous :*

- *Une équipe qui souhaite reprendre la saison dans la division inférieure sera autorisée à déroger à cette décision ; la place vacante ne sera pas comblée afin de permettre à l'instance de retrouver la structure initiale de ses championnats dans les meilleures conditions.*

A l'issue de ses travaux, les groupes constitués ont été publiés selon l'affectation suivante :

<b>Départemental 1 : 14 équipes</b> Groupe unique
<b>Départemental 2 : 25 équipes *</b> 2 groupes Groupe A: 13 équipes - Groupe B: 12 équipes
<b>Départemental 3 : 42 équipes *</b> 4 groupes Groupe A: 10 équipes - Groupe B: 11 équipes - Groupe C: 11 équipes - Groupe D : 10 équipes
<b>Départemental 4 : 48 équipes</b> 4 groupes Groupe A: 12 équipes - Groupe B: 12 équipes - Groupe C: 12 équipes - Groupe D : 12 équipes

#### Remarques :

D2 : 25 équipes (vœu de HADOL 2 accepté : demande de rétrogradation en D3)

D3 : 42 équipes (vœu d'AUTREVILLE accepté : demande de rétrogradation en D4 - non engagement d'ETIVAL 2)

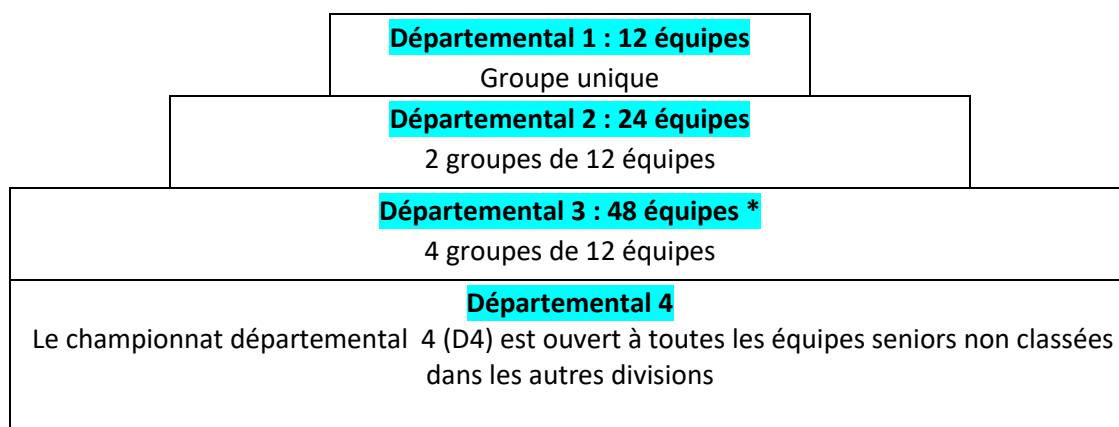
### Fin de saison 2021/2022

A l'issue de la saison 2021/2022 les Ligues et Districts prendront les dispositions nécessaires en vue d'un retour à la structure initiale des championnats en 2022/2023 (COMEX de la FFF du 6 mai 2021).

Les dispositions prises par le District des Vosges de Football sont conditionnées par les dispositions adoptées par la LGEF en Assemblée Générale du 25 juin :

- Les clubs classés aux trois dernières places dans chacun des groupes de R3 seront relégués en District.
- Les accessions des Districts en championnat R3 seront réduites au nombre de 28 et déterminées en fonction du nombre de licenciés seniors et d'équipes seniors des Districts, selon la répartition suivante : Ardennes 2, Aube 1, Haute-Marne 1, Marne 2, Meurthe-et-Moselle 3, Meuse 1, Moselle 6, Vosges 2 et Alsace 10.

**Il sera procédé à autant de rétrogradations d'équipes que nécessaire** pour que les championnats D1, D2, D3 retrouvent leur structure habituelle prévue règlementairement, soit des poules de 12 équipes :



Après consultation des membres de la commission Règlements, les dispositions prises par la commission des compétitions ont été adoptées pour un retour à la pyramide initiale :

## ACCESSIONS – RETROGRADATIONS à la fin de la saison 2021/2022

### 1) Si 0 descente de R3

- D1 : **(passer de 14 équipes à 12 équipes)**  
2 montées en R3 – 2 descentes en D2  
 $(14 - 2 \text{ en R3} - 2 \text{ en D2} = 10) + (0 \text{ R3} + 2 \text{ D2} = 2) = 12$
- D2 : **(passer de 25 équipes à 24, soit 12 x 2)**  
2 montées en D1 (le premier de chaque groupe) - 5 descentes en D3 (les 2 derniers de chaque groupe et le moins bon antépénultième des deux groupes)  
 $(25 - 2 \text{ en D1} - 5 \text{ en D3} = 18) + (2 \text{ D1} + 4 \text{ D3} = 6) = 24$
- D3 : **(passer de 42 équipes à 48 équipes, soit 12 x 4)**  
4 montées en D2 (le premier de chaque groupe) - 4 descentes en D4 (le dernier de chaque groupe)  
 $(42 - 4 \text{ en D2} - 4 \text{ en D4} = 34) + (5 \text{ D2} + 9 \text{ D4} = 14) = 48$
- D4 : 9 montées en D3 (le premier et le deuxième de chaque groupe et le meilleur 3<sup>e</sup>)

### 2) Si 1 descente de R3

- D1 : **(passer de 14 équipes à 12 équipes)**  
2 montées en R3 – 3 descentes en D2  
 $(14 - 2 \text{ en R3} - 3 \text{ en D2} = 9) + (1 \text{ R3} + 2 \text{ D2} = 3) = 12$
- D2 : **(passer de 25 équipes à 24, soit 12 x 2)**  
2 montées en D1 (le premier de chaque groupe) - 6 descentes en D3 (les 3 derniers de chaque groupe)  
 $(25 - 2 \text{ en D1} - 6 \text{ en D3} = 17) + (3 \text{ D1} + 4 \text{ D3} = 7) = 24$
- D3 : **(passer de 42 équipes à 48 équipes, soit 12 x 4)**  
4 montées en D2 (le premier de chaque groupe) - 4 descentes en D4 (le dernier de chaque groupe)  
 $(42 - 4 \text{ en D2} - 4 \text{ en D4} = 34) + (6 \text{ D2} + 8 \text{ D4} = 14) = 48$
- D4 : 8 montées en D3 (le premier et le deuxième de chaque groupe)

### 3) Si 2 descentes de R3

- D1 : **(passer de 14 équipes à 12 équipes)**  
2 montées en R3 - 4 descentes en D2  
 $(14 - 2 \text{ en R3} - 4 \text{ en D2} = 8) + (2 \text{ R3} + 2 \text{ D2} = 4) = 12$
- D2 : **(passer de 25 équipes à 24, soit 12 x 2)**  
2 montées en D1 (le 1<sup>er</sup> de chaque groupe) - 7 descentes en D3 (les 3 derniers de chaque groupe et le moins bon « anté/antépénultième » des deux groupes)  
 $(25 - 2 \text{ en D1} - 7 \text{ en D3} = 16) + (4 \text{ D1} + 4 \text{ D3} = 8) = 24$
- D3 : **(passer de 42 équipes à 48 équipes, soit 12 x 4)**  
4 montées en D2 (le premier de chaque groupe) - 4 descentes en D4 (le dernier de chaque groupe)  
 $(42 - 4 \text{ en D2} - 4 \text{ en D4} = 34) + (7 \text{ D3} + 7 \text{ D4} = 12) = 48$
- D4 : 7 montées en D3 (le premier de chaque groupe et les 3 meilleurs 2<sup>e</sup>)

### 4) Si 3 descentes de R3

- D1 : **(passer de 14 équipes à 12 équipes)**  
2 montées en R3 - 5 descentes en D2  
 $(14 - 2 \text{ en R3} - 5 \text{ en D2} = 7) + (3 \text{ R3} + 2 \text{ D2} = 5) = 12$
- D2 : **(passer de 25 équipes à 24, soit 12 x 2)**  
2 montées en D1 (le premier de chaque groupe) - 8 descentes en D3 (les 4 derniers de chaque groupe)  
 $(25 - 2 \text{ en D1} - 8 \text{ en D3} = 15) + (5 \text{ D1} + 4 \text{ D3} = 9) = 24$
- D3 : **(passer de 42 équipes à 48 équipes, soit 12 x 4)**  
4 montées en D2 (le premier de chaque groupe) - 4 descentes en D4 (le dernier de chaque groupe)  
 $(42 - 4 \text{ en D2} - 4 \text{ en D4} = 34) + (8 \text{ D3} + 6 \text{ D4} = 14) = 48$
- D4 : 6 montées en D3 (le premier de chaque groupe et les 2 meilleurs 2<sup>e</sup>)

Les dispositions non prévues dans cet article pour que les championnats D1, D2, D3 retrouvent leur structure habituelle prévue règlementairement seront étudiées par la commission compétente.

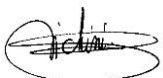
***Le présent procès-verbal a été présenté aux membres du comité de direction le vendredi 19 août 2021. Seuls les élus ont pris part au vote.***

#### Approbation :

Alex ANY – Pierre BÉRETTA – Hervé BOILLLOT - Alain COLNÉ - Gilles CÔME – Patrick EDGARD - Jean-Paul DELAHAYE – François DÉLON - Eric FEBVRE – Roger GROSJEAN – Bruno HERBST – César LACOMBE - Pascale LAPOTRE – Fabrice LENOIR - Christian NICHINI – Patrick PHILIPPE – Sophie PIERREL - Guy ROBIN – Delphine RONDEAU

Abstention : Anthony GUEDES

Le Secrétaire Général  
Christian NICHINI



Le Président du district  
Bruno HERBST

